

JOURNAL

phil'optimiste

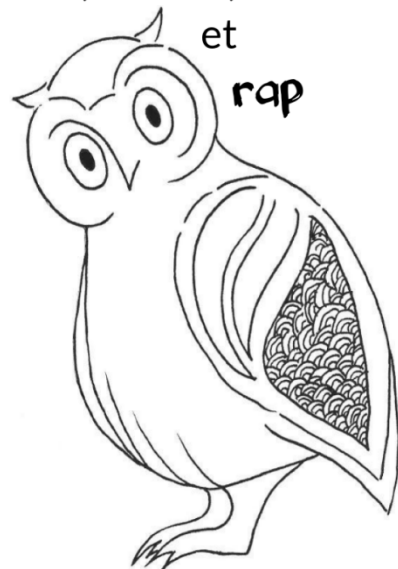
la démocratie

Les

Catastrophes naturelles

Blagues
philosophiques

philosophie
et
rap



jeux
mots croisés

Journal philosophique des terminales TL1 et TL2 du lycée Val de Durance

N°1- Janvier- Février 2019

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1					■						1
2					■						2
3						■	■	■			3
4	■				■						4
5			■					■			5
6				■					■		6
7						■					7
8	■	■								■	8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Elouan GIRARD TL2

VERTICALEMENT

1. Un but subjectif visé par une action / Substance pensante pour Descartes. 2. Ne se conforme pas à la norme. 3. Institut de recherches agronomiques / Organisme international chargé d'une boisson digne de Bacchus. 4. Limite notre existence / Dieu d'Égypte. 5. Première lettre du nom d'un philosophe grec / Épreuve du nouveau bac. 6. Noble/ Nécessaire au bonheur. 7. Première et dernière lettre du prénom de Vaneigem / Région minière. 8. Elles donnèrent l'alerte lors de l'attaque du Capitole / Nécessaire à la vie. 9. Suffixe qui permet de désigner les habitants d'un territoire / Il se déplace. 10. Épouse dans un ancien peuple germanique (mais avec une faute d'orthographe).

HORIZONTALEMENT

1. Ce qui existe / ce qui devrait exister. 2. Ce qui appartient à la nature d'un être / Pour en faire partie, il faut se distinguer des autres. 3. Fixe ce qui doit être / Principe universel selon Thalès. 4. Forme de musique compatible avec la philosophie / Fit reposer. 5. Initiales de l'auteur des Voix du silence / Corps en grec ancien / Drame lyrique de caractère religieux et traditionnel au Japon. 6. Président chinois / L'homme, seul, le fera (selon Bergson) / Première lettre du nom d'un philosophe allemand. 7. Voter / Bord d'un cours d'eau. 8. Dansera à Vienne.

Les solutions seront dans le prochain journal !

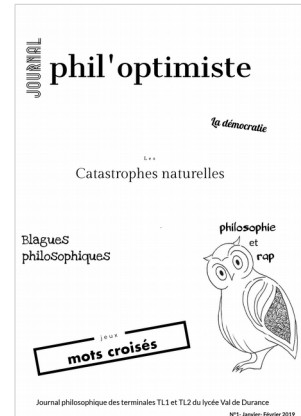
Un journal de philosophie !

Pourquoi ?

Dès la rentrée, notre professeur de philosophie nous propose de participer à un atelier journal. Un peu surpris au début, on s'est vite lancé dans le projet. D'abord, on a cherché quelques sujets d'articles. Chacun a pu choisir le thème qui l'intéressait. Pour la phase de rédaction et de mise en page, on a travaillé en groupe ou tout seul.

Dans ce premier numéro, on a tenté de montrer que la philosophie est encore vivante. On ne doit pas la réduire à un discours savant sur des questions d'une autre époque. Faire de la philosophie, c'est aussi réfléchir et s'interroger sur des questions d'actualité qui nous concernent tous, comme les catastrophes naturelles, les désirs ou la musique et la politique. La liberté de penser de chacun est respectée, comme le veut la tradition, l'usage et surtout la loi.

Il y a également des blagues et des jeux, parce que l'humour c'est drôle. « Phil'optimiste » exprime l'enthousiasme qui nous anime et le plaisir d'écrire en questionnant les idées reçues. Merci de bien vouloir nous lire avec la même ouverture d'esprit.



Une : Marie AMIGAS

**Dessin : Jorane CHAIX,
TL 2**

SOMMAIRE :

**p 4 les catastrophes
naturelles**

p 9 démocratie

p 12 rap et philosophie

p 15 blagues

philosophiques

p 16 les désirs : enquête

**p 18 philosophes du 21^{ème}
siècle**

p 20 appel à contribution

LES CATASTROPHES NATURELLES

Le 24 décembre 2018, une nouvelle catastrophe naturelle frappe l'Indonésie. Celle du 28 septembre avait fait plus de 1700 morts, 5000 disparus et 200 000 personnes sans abri. Qu'il s'agisse d'un séisme, d'une inondation, d'un glissement de terrain, d'un incendie, d'un raz de marée ou d'un ouragan, ces phénomènes de grande ampleur ont une incidence destructrice, notamment sur la vie humaine. On les qualifie de « naturels » quand l'homme ne peut pas les contrôler¹. Mais, il n'accepte pas de se sentir impuissant face aux éléments et il interprète ces phénomènes comme un signe dont il cherche à interroger le sens.

Une punition divine ?

Victimes de phénomènes qui les dépassent, les hommes s'imaginent victimes de puissances surnaturelles. Ils en viennent à invoquer la colère des Dieux. Les catastrophes naturelles seraient-elles une punition divine ? Les avis sont partagés. Un professeur de sciences religieuses commente : « *La majorité des religions admet que personne ne peut dire avec certitude si les catastrophes naturelles sont la volonté de Dieu* ». Cependant des textes, comme la Bible, apportent des réponses convaincantes pour savoir si oui ou non toutes ces catastrophes naturelles sont un moyen de Dieu pour punir les hommes. Elle révèle aussi la cause des souffrances que tant d'humains connaissent.

La Bible en tant que modèle:

La Bible enseigne deux vérités fondamentales sur Dieu. Premièrement, il est le Créateur, et en tant que tel, a le pouvoir de maîtriser les forces naturelles terrestres (Apocalypse 4 :11). Deuxièmement, ses actions sont conformes à sa personnalité, à ses qualités ainsi que ses principes. Dans Malachie 3 :6, il déclare : « *Je suis l'Éternel, Je ne change pas* ».

L'histoire biblique permet de constater que Dieu s'est servi de forces naturelles pour exécuter ses jugements sur les hommes parce qu'Il a toujours donné un avertissement, une raison et une protection à ses adorateurs obéissants.

Le déluge – les inondations:

Plusieurs années avant l'inondation de la terre, Dieu dit à Noé : « *Et quand à moi, voici que j'amène le déluge des eaux sur toute Terre, pour ravager [...] toute chair* ». Noé étant un homme de justice : « *Noé a averti ses contemporains, mais ils n'ont pas été attentifs* » (Pierre 2 :5 ; Matthieu 24 :39). Dieu a précisé la raison : « *La fin de toute chair est vue devant moi, car la terre est pleine de violence à cause d'eux* » (Genèse 6 :13). Genèse 6 :17). Il a expliqué, en détail, à Noé comment construire une arche pour survivre au déluge.



Ainsi Noé et ceux qui étaient avec lui dans l'arche [ont survécu] (Genèse 7 :23).

La sécheresse :

Avant que Dieu ne frappe Israël d'une grande sécheresse, Eliya son prophète a annoncé :

« *Il n'y aura durant ces années ci ni rosée, ni pluie, sauf de l'ordre de la parole de Dieu* » (1Rois17 :1).

La raison ? C'est le culte qu'Israël vouait au faux dieu Baal qui a motivé l'action de dieu « *vous avez abandonné les commandements de Dieu, a déclaré Eliya, et [...] tu es allé à la suite des Baals* ». (1Rois18 :18). Durant la sécheresse, Jésus a procuré de la nourriture à ses adorateurs obéissants (1Rois17 :6,14).

Ce que nous apprend le modèle

Rien n'indique que les catastrophes naturelles [aujourd'hui] font partie d'une politique de punition des humains, Dieu de justice n'a jamais « *supprimé le juste avec le méchant* » (Genèse18 :23,25). Il a toujours pris soin de ceux qui lui étaient obéissants. Par contre actuellement les catastrophes naturelles frappent, sans distinction, hommes, femmes et enfants.

Or, « *Dieu est amour* ». Jamais il ne pourrait être à l'origine de la détresse humaine.

Mais ces catastrophes cesseront-elles un jour ?

Les souffrances vont prendre fin

Le terme *apocalypse* veut dire révélation en grec, il s'agit du dernier livre de la Bible qui raconte les derniers temps de l'Histoire humaine.

Heureusement, il y a une bonne nouvelle qui accompagne ce récit, le « *retour de Jésus* ». La perspective terrifiante de fin de l'Humanité, annoncée par la Bible, est, comme toujours, compensée par une bonne nouvelle, à cause de l'amour que Dieu a pour nous. Ceux qui refuseront de succomber au mal ambiant et qui confieront leur vie à Dieu seront épargnés du cataclysme.

Actuellement au ciel, Jésus reviendra sur terre une seconde fois, pour venir les chercher et les sauver : « *Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi* », (Évangile de Jean ch.14 v.2-3).

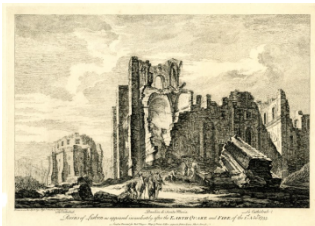
« *Alors, tous les peuples de la terre se lamenteront, ils verront le Fils de l'homme (Jésus) arriver sur les nuages du ciel avec beaucoup de puissance et de gloire. La grande trompette sonnera et il enverra ses anges aux quatre coins de la terre : ils rassembleront ceux qu'il a choisis, d'un bout du monde à l'autre* », (Évangile de Matthieu).

Un débat philosophique

« Au spectacle effrayant de leurs cendres
fumantes,
Direz-vous : "C'est l'effet des éternelles lois
Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le
choix" ?
Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
"Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de
leurs crimes" ?
Quel crime, quelle faute ont commis ces
enfants
Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?
Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
Que Londres, que Paris, plongés dans les
délices ? » Voltaire, Poème sur le désastre de
Lisbonne (1756) ².

Voltaire ³ (1694 - 1778) était un dramaturge, polémiste satirique, historien et moraliste. Ses principales œuvres sont Œdipe (1718), Zadig (1747), Candide (1759).

Au matin du 1^{er} Novembre 1755, il y eut un tsunami, suivi d'un incendie qui embrase le reste de la ville. Lisbonne est détruite à 85%. Sur 275 000 habitants, on dénombre à peu près 60 000 morts. À partir de ce moment c'est la consécration du doute, le fil qui tient l'homme à Dieu est rompu. Les habitants de Lisbonne étaient profondément attachés à la foi chrétienne. Le séisme eut lieu le jour de la Toussaint, fête catholique. Les églises de la ville furent, pour la plupart, détruites ⁴.



Cette catastrophe ensevelit de nombreux fidèles faisant leur prière.

Deux philosophes, Voltaire et Rousseau, s'opposent sur l'interprétation des causes du phénomène.

La thèse de Voltaire:

En écrivant le poème sur le désastre de Lisbonne, Voltaire souhaite réfuter les thèses optimistes de Leibniz, Pope et Wolf. Ces trois philosophes pensent que le monde est créé par Dieu et organisé par la Providence divine. Un mal doit obligatoirement être compensé par un bien toujours plus grand. Ils expliquent donc que ce séisme sera compensé par un événement plus heureux.

Dans Candide, Voltaire se moquera de ses adversaires. « *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles* » affirme Pangloss, plagiant Leibniz.

Voltaire, connu pour sa position au sujet du hasard, ne voit dans une catastrophe naturelle qu'un simple hasard de la vie. En effet, on vit dans un monde imparfait et la condition humaine est assurément difficile. Ces événements auraient pu, sans aucun doute, se produire à n'importe quel moment et à n'importe quel endroit.

Dans son poème il s'adresse directement à Leibniz, Pope et Wolf:

« *Philosophes trompés qui criez "Tout est bien",
Accourez, contemplez ces ruines affreuses,
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres
malheureuses* »

La réponse de Rousseau:

En réaction aux réflexions de Voltaire, Rousseau rédige « *Lettre sur la providence* » et met en avant l'irresponsabilité des comportements humains. « *Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également, et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul* ». Rousseau estime que la ville de Lisbonne a une trop grande densité, ce qui explique le taux de mortalité. Il met également en cause l'architecture de Lisbonne, construite verticalement, ce qui était un risque supplémentaire.

« *Combien de malheureux ont péri dans ce désastre, pour vouloir prendre l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent ?* ». Il souligne la réaction imprudente des habitants, qui pour sauver leurs biens ont perdu la vie. « *Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts, mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et Sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrassement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilège, serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque*

lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville ? ».

La faute revient aux hommes, car ils ont choisi de bâtir une ville au bord de l'océan, à côté d'une faille sismique.

Rousseau montre que ce n'est pas la faute de Dieu et que ce n'est pas Dieu qui punit les hommes. C'est bien la faute des hommes puisqu'ils ont rompu l'équilibre naturel. « *Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et, quant aux maux physiques, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage* ».

Rousseau contredit clairement le hasard, la Providence et l'élément divin. Toutes les autres catastrophes naturelles qui arriveront ne seront pas, non plus, dues au hasard puisque c'est l'homme qui s'entête à vivre en des lieux dangereux, reconstruisant ce que la nature a détruit. Les « *calamités successives* » ne sont pas, elles non plus, des hasards, mais plutôt, comme des événements qui se succèdent, l'un étant la cause de l'autre. Ici, le tsunami n'est pas une deuxième catastrophe mais est provoqué par les secousses sismiques qui ont eu lieu au fond de l'océan.

Ces deux grands philosophes des Lumières ont donc remis en cause la représentation des catastrophes naturelles. Par son comportement, l'Homme peut influencer sur la nature. Rien n'arrive au hasard. La Terre est considérée comme une physique réglée. Même si on ne peut pas empêcher les catastrophes naturelles on peut néanmoins réduire le nombre de morts.

Un problème de société ?

Face à de nombreuses catastrophes naturelles, depuis le début de l'humanité et encore plus de nos jours, les sociétés humaines ont pris des mesures pour secourir et indemniser les victimes. Mais il y a des inégalités entre les États qui ne peuvent pas tous mettre en place des solutions ou des assurances.

En France, la [Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles](#) prévoit une indemnisation automatique pour toutes les personnes ayant contracté une assurance et qui se trouvent dans la commune reconnue sinistrée par un arrêté ministériel ⁵. Mais, les personnes non assurées ne toucheront rien.

Outre des dégâts financiers et matériels, les catastrophes font de multiples victimes. Par exemple, **une étude de 2003 avait chiffré 15 000 décès de surmortalité liée à la canicule d'août 2013** ⁶. Notre pays connaît, cet été là, une vague de chaleur d'une durée record (deux semaines). Le bilan montre que la surmortalité augmente avec l'âge ⁷. On l'estime à +20 % chez les sujets âgés de 45 à 54 ans, +40 % chez les sujets âgés de 55 à 74 ans, +70 % chez les sujets âgés de 75 à 94 ans et +120 % chez les sujets de 95 ans et plus.

Des reproches vont être adressés aux pouvoirs publics. Ainsi, l'alerte lancée par les urgentistes souligne le manque de réactivité du gouvernement, l'insuffisance des systèmes d'alerte sanitaire et le dysfonctionnement des services d'urgence. Mais ces médecins dénoncent également l'attitude de la Direction générale de la santé qui parle de « mort

naturelle ».

Surgit, alors, un début de polémique puisque le gouvernement parle d'un problème de société et non d'un drame médical. Le ministre de la santé réfutera toute responsabilité.

Illustrations :

p 4 Le déluge, Michel-Ange.

p 6 Ruines de Lisbonne, 1^{er} nov 1755, d'après Jacques Philippe Le Bas, publié par Robert Sayer (Image Crédit: British Muséum, 1917,1208.4266)

Annexes:

1.<http://www.philosophie-spiritualiste/cours/nature9.htm>

2.https://gallica.bnf.fr/essentiels/anthologie/____poeme-desastre-lisbonne

3.<http://atheisme.free.fr/Biographies/Voltaire.htm>

4.<http://lusitanie.info/2015/04/le-tremblement-de-terre-de-lisbonne-le-1er-novembre-1755/>

5.<http://www.leparisien.fr/societe/etat-de-catastrophe-naturelle-comment-ca-marche-07-09-2017-7243008.php>

6.https://www.liberation.fr/checknews/2018/08/06/combien-de-morts-y-avait-t-il-eu-lors-de-la-canicule-en-2003_1671066

7.<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04584/les-victimes-de-la-canicule-d-aout-2003.html>

Laurena BALLESTERO,

Divine BOUNSOUNGOU,

Océane PEDINI, TL1 et TL2

DÉMOCRATIE

Démocratie, ou « démos » le peuple, et « kratos » le pouvoir. Littéralement, pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Le pouvoir appartient à l'ensemble de la cité, donc aux citoyens, sans distinction de fortune, d'origine, de genre, de couleur de peau...

Ce principe repose alors sur l'égalité des citoyens. Simple en théorie, mais c'est sur le non respect de l'égalité des êtres que TOUTES tentatives de démocratie dans l'Histoire se sont gâchées. Accordons-nous sur la modalité de l'égalité, énoncée dans son Contrat Social ¹ par le philosophe Jean-Jacques Rousseau. Selon lui, la bonne application de l'égalité ne réside pas dans une déclinaison stricte, notamment au niveau des fortunes: « *nul citoyen ne doit être assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre* ». Cette égalité introduit le concept de modération de biens, nécessaires à la conservation du citoyen.

Mais existe-t-il une mauvaise application de l'égalité ?

En 399 avant notre ère, à Athènes, un citoyen sans fortune ni pouvoir politique, comparaît devant le Tribunal de la cité. On l'accuse de ne pas reconnaître l'existence des dieux traditionnels, d'introduire de nouvelles divinités et de corrompre la jeunesse. Ce citoyen est Socrate, philosophe et figure emblématique de l'Antiquité. Ce qui nous intéresse est le contenu de sa plaidoirie lors de son procès ². Elle met en évidence la mauvaise constitution de l'égalité dans cette cité de plus de 300 000 citoyens. Avant son procès, Socrate avait enquêté dans toute la cité, pour chercher si les hommes, réputés les plus savants, l'étaient réellement. Comment ? Il cherchait à déterminer si ces hommes savants

connaissaient la limite de leur savoir. Et sa constatation fut claire, ces hommes ne savaient ce qu'ils ignoraient. Ce problème semble bénin, mais placez le dans un régime « démocratique » comme celui d'Athènes à cette époque, ayant autant de fragilité avec l'égalité (présence forte de classes ³ et absence des femmes dans la vie politique). On obtient alors un régime de citoyens aveuglés par leur amour propre, par l'autosatisfaction de leurs connaissances. Dès lors, il faut dissocier ce mélange d'ignorance et de savoir qui affecte les plus hauts citoyens, les empêchant de discerner leur propre ignorance sur des sujets qui ne relèvent pas de leur savoir. L'égalité laisserait alors libre cours aux dangereux discours d'ignorants, pouvant davantage flatter que convaincre.

À ce problème, il y a une solution, corriger l'ignorance. La rendre invalide aux yeux des futurs citoyens, premièrement en les formant à user de leur raison, de leur esprit critique et, deuxièmement en les tenant informés, par une presse indépendante. Formation et information sont les deux colonnes de l'édifice démocratique reposant sur une égalité réfléchie. En France, il est dit que nous sommes en démocratie. Avant de nous en « assurer » par un décryptage constitutionnel, j'ai voulu me renseigner sur nos idées reçues et conceptions de la démocratie, en interrogeant d'autres élèves.

La question était :

« Sommes-nous vraiment en démocratie ? »

Le « oui » fut unanime, et accompagné d'arguments pouvant soit le confirmer, soit le contredire.

Prenons le cas de l'argument positif. Ce dernier établissait que le régime politique français était démocratique, en opposition à d'autres, comme celui de Corée du Nord, ou d'Arabie Saoudite. Mais en quoi les restrictions d'autres régimes rendent-ils le nôtre plus démocratique ? Comparer une cellule de 9 m² avec un enclos de 80 m² ne changera pas sa nature carcérale. Un autre argument défendait cette certitude d'être en démocratie par le fait que nous votons. Nous y reviendrons.

Les arguments apportant une contradiction au « oui » se concentrent sur le suffrage et les acteurs politiques français. Ils pointent l'impuissance des citoyens sur le vote des lois, les concernant directement ou indirectement. Une impuissance entretenue par un vote qui n'est plus représentatif d'une adhésion lors d'une élection, amplifiée par un mauvais décompte des voix et par la représentativité contestable des élus !

Le vote semble relier toutes nos idées sur la démocratie. Cependant, ce dernier est-il un argument assez fort pour déterminer qu'un régime est démocratique ?

« *Ce qui compte n'est pas le vote, mais la manière dont on compte les votes* ». Dans cette citation, il est question de la prise en considération des votes blancs ou nuls, pourtant, l'homme qui en est l'auteur ne s'est pas illustré par son exemplarité démocratique, pourtant... il faut reconnaître que Joseph Staline était dans le vrai. Et notre mode de scrutin n'a rien à envier à ces régimes arbitraires.

Pour cause, la manière dont est compté le vote ne se base que sur un mode de scrutin, dit majoritaire, qui écrase les minorités. Lors des élections, votons-nous pour quelqu'un ? Non, nous votons contre les personnes que nous ne voulons pas au pouvoir. À la fin, il ne doit en rester qu'un !

Ajoutez à cela la chute de la participation ; de qui ou de quoi, les élus sont-ils représentants s'ils obtiennent systématiquement moins de 50 % des suffrages exprimés ?

D'ailleurs, nous n'avons pas relevé un léger problème sur la question de l'égalité dans notre V^{ème} République. Tous les cinq ans, nous élisons un président. Comment une seule personne peut-elle représenter 47 millions ⁴ d'autres ? Comment cette personne peut-elle se dire représentante du peuple avec un score au second tour de 43.6 % ⁵ des électeurs inscrits et ayant participé ? Si le président incarne la France, il l'incarne, comme l'incarnait Louis XIV, dans le pouvoir absolu d'un seul.

Voici un aperçu non exhaustif du pouvoir présidentiel en France, sous la V^{ème} République : recours au référendum législatif, droit de dissolution de l'Assemblée nationale, pouvoirs exceptionnels de l'article 16 ⁶, nomination du premier ministre, droit de saisine ⁷ du Conseil constitutionnel, signatures des ordonnances ⁸, promulgation des lois, droit de grâce, nomination des ministres, etc ... Comment pouvons-nous prétendre être en démocratie, avec l'existence d'une constitution mettant entre les mains d'une seule personne tant de pouvoir ? Si ce régime porte un nom, ce n'est absolument pas celui de démocratie réelle, mais celui d'oligarchie ⁹, ou de monarchie présidentielle.

NOTES :

¹: Du Contrat Social, Livre II, Chapitre 11.

²: plaidoirie retranscrite par un des élèves de Socrate, Platon, dans l'Apologie de Socrate.

³: dans De l'esprit des lois, livre II, Chapitre 2, Montesquieu rapporte les lois relatives au gouvernement démocratique dans l'Histoire. Il remarque qu'une loi introduite par le citoyen Solon divisait le peuple d'Athènes en quatre classes. Chaque classe pouvait élire des juges, et chacun pouvait se présenter, mais Montesquieu note que seul les citoyens des trois premières classes les plus riches se présentaient et étaient élus. Avec ce constat, Montesquieu déduit que le suffrage propre à la démocratie n'est autre que le suffrage par le sort (tirage au sort), qui s'oppose au suffrage par le choix (vote), propre à l'aristocratie (voire note ⁹).

⁴: source : Ministère de l'Intérieur, sur le nombre d'inscrits aux élections présidentielles de 2017 au second tour. Le nombre exact est de 47 568 693 inscrit·e·s. Il montre un décalage, qui est de plus de 3 millions de personnes, entre la population totale de citoyens en âge de voter (plus de 50 millions d'adultes en France, selon l'Insee) avec le nombre d'inscrit·e·s.

⁵: score d'Emmanuel Macron au second tour des présidentielles en tenant compte de l'abstention, des votes blancs et nuls. Source : Ministère de l'intérieur.

⁶: « *Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, [...]* » Article 16 de la Constitution, version en vigueur depuis le 23 juillet 2008.

⁷: prérogative de saisir (un organe juridique, une personne) pour faire exercer un droit. Exemple: la saisine d'un tribunal.

⁸: dans notre V^{ème} République, l'ordonnance est un système qui permet au gouvernement (pouvoir exécutif, c'est-à-dire le président et les ministres) de faire passer des mesures « d'urgences » plus rapidement. Par désir de rapidité, de « simplification » les ordonnances servent à se passer des longs débats au Parlement (le pouvoir législatif, l'Assemblée nationale). Le pouvoir législatif est réduit à accorder le droit au pouvoir exécutif de rédiger l'ordonnance, qui après signature du président, peut seulement être rejetée ou acceptée par le Parlement, sans que ce dernier puisse porter une seule modification au texte.

⁹: appellation proche de l'aristocratie, c'est-à-dire où le pouvoir est conservé entre les mains d'une élite ou d'une classe dominante.

Léonardo PEREZ, TL2

Philosophie et Rap, incompatibles ou liés ?

« *Je pense que le rap est une sous-culture d'analphabètes* », scandait Éric Zemmour en 2008. Il paraît donc tout à fait inapproprié de le comparer à la « science suprême », la Philosophie, n'est-ce pas ? Pourtant et ce, malgré les nombreuses réticences et polémiques qu'il engendre, le Rap est aujourd'hui un des styles de musique les plus écoutés en France. En une vingtaine d'années, il a su s'imposer pour devenir incontournable. Alors, le Rap est-il une « sous-culture », vulgaire et décérébrée, un simple effet de mode ou bien un art à part entière, un genre musical qui rassemble des millions de gens et qui apporte une véritable réflexion ? Si le Rap est, aujourd'hui, toujours aussi décrié et source de clichés, il semble pourtant apporter de vraies idées, novatrices et philosophiques ; il constitue une nouvelle forme d'expression qui aborde de multiples thèmes.

Depuis son dévoilement au grand public, le Rap n'a cessé d'engendrer des polémiques (d'Orelsan à Damso, en passant par Youssoupha, etc. ¹) alimentées par des clichés, eux-mêmes véhiculés par des journalistes, analystes, et toute forme de médias, pour la plupart peu ou pas qualifiés pour en parler, servant ainsi de bouc-émissaire pour répondre aux images, toujours plus choquantes, diffusées par ces mêmes médias. Ainsi, le Rap s'est vu marginalisé et repoussé, qualifié tour à tour de violent, sexiste, vulgaire, etc.

Si le Rap semble violent et vulgaire, c'est parce qu'il prétend décrire le monde environnant, la vie telle qu'elle est, sans filtre, ce qui peut heurter de prime abord l'auditeur, ainsi que le résume Seyté en une phrase : « *Si je suis vulgaire c'est que ce monde l'est aussi* » ².

Cette volonté de choquer, de heurter les consciences, a fait du Rap un genre musical « en marge », marginalité qui est un thème récurrent dans celui-ci : Lacraps parle souvent de son risque d'être mis à « l'asile » et Furax revendique haut et fort cette aliénation : « *Je suis celui qu'ils détestent, enfin j'essaie de l'être* » ³.

Après avoir vu ce que le Rap n'est pas, il reste à voir ce qu'il est en réalité, dans quelle mesure il apporte des idées et réflexions intéressantes.

Tout d'abord, il convient de garder à l'esprit plusieurs éléments primordiaux qui différencient le Rap des œuvres philosophiques avec lesquelles on va le comparer. Le Rap est fait pour être écouté, il peut être lu, mais il est travaillé pour l'écoute. Les flows (manière de poser ses paroles sur la musique instrumentale), la manière de parler, les instrumentales, et surtout les sonorités sont soigneusement étudiées par le rappeur. Aussi, un morceau de Rap dure, dans la majorité des cas, moins de cinq minutes. Ces contraintes impliquent qu'il est difficile d'aborder en profondeur une réflexion et d'argumenter, il serait donc peu pertinent de comparer un morceau de Rap avec une œuvre complète traitant d'un sujet de Philosophie ; on préférera lui associer des idées générales.

Avant cela, il faut rapprocher ces deux domaines qui comportent de nombreuses similitudes, en tant que formes d'expression d'idées.

**Leur principal point commun est
leur aspiration à être universel.**

La Philosophie traite de ces sujets de manière à ce que la réflexion puisse être valable pour n'importe qui, lecteur assidu ou néophyte, puisque selon le philosophe Descartes, « *Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée* »⁴.

Le Rap, lui aussi, aborde une multitude de thèmes et, de manière très différente, pour chaque rappeur. Aussi, qui que l'on soit, on se retrouve forcément dans un morceau de Rap, dans son authenticité et ses sujets universels : « *Dédié à ceux et celles qui mènent des vies d'chiens ou d'chiennes, j'rappelle la mienne et t'as l'impression que j'raconte la tienne* »⁵. Ainsi, existe-t-il autant de manière de philosopher qu'il y a de philosophes et autant de manière de rapper qu'il y a de rappeurs. La notion de Rap est si vaste que, dans sa tentative de définir le Rap, le rappeur LecHad en est arrivé à la conclusion suivante : « *Dès que l'on affirme faire du Rap, on fait du Rap* »⁶.

En s'adressant de manière si directe et universelle, le Rap se veut fédérateur et tient à rassembler le plus de personnes possible dans un mouvement, un art commun. Scylla montre qu'un rappeur est avant tout une communauté, un groupe de personnes unies sous la même bannière : « *En ces temps de troubles, je ne rêve que de rassembler, donc allez-y flambez, mais si vous criez "Scylla" sachez qu'ce n'est pas mon blase mais que c'est le vôtre que vous scandez* »⁷. Le Rap cherche à bousculer les codes, à choquer, comme dit précédemment, mais afin de remettre en question des acquis, des certitudes, des valeurs morales, d'éthique, voire jusqu'au système et à la société.

Comme la Philosophie, il cherche à faire réfléchir par soi-même plutôt que d'utiliser des systèmes de pensée préconçus. De manière plus précise, la Philosophie influence grandement le milieu du Rap ; directement ou indirectement, les rappeurs rendent leurs lettres de noblesse aux philosophes.

De par ses origines, le Rap revendique une amélioration des conditions de vie et une augmentation de la visibilité des quartiers les plus pauvres et des personnes les plus défavorisées, trop souvent oubliées par les gouvernements - revendications à la base du mouvement hip-hop. Ainsi, certains rappeurs aspirent à changer le système en place et cet esprit de révolution des classes sociales les plus pauvres se rapproche fortement de la pensée marxiste. Marx est, d'ailleurs, assez régulièrement cité, par exemple, chez Lord Esperenza⁸ ou Disiz⁹. La pensée marxiste est, indirectement, présente dans de nombreux morceaux, et va de pair avec certains écrits de Rousseau¹⁰, comme chez Scylla : « *Il est plus que temps que le système pyramidal tombe, pour qu'il s'lève il faudra peut-être que le peuple vive la crise à fond* »¹¹. Chez Scylla, les références littéraires et philosophiques sont fréquentes : il s'inspire de la théorie de la réminiscence de Platon¹², ou de sa caverne¹³, et bien d'autres dans son morceau introspectif Qui suis-je. D'autres rappeurs ont fait de ces références une marque de leur originalité, comme Dooz Kawa ou Lucio Bukowski.

Lorsque les rappeurs parlent d'amour, de religion, de leur rapport à l'art, de leur mal-être, de la société tout simplement de leur vie, ils s'inspirent à chaque fois d'idées philosophiques et des philosophes eux-mêmes, tout comme chaque philosophe

s'inspirait de ses aînés. Il existe bien d'autres similitudes entre ces deux domaines : on y retrouve plusieurs courants, dans la forme ou dans le fond ; des ressemblances que l'on peut retrouver dans d'autres formes d'expression artistique : chansons, musique, littérature, arts visuels...

Tous les exemples, cités plus haut, qui rattachent du Rap à la Philosophie n'en sont qu'une infime partie, et il suffit d'effectuer quelques recherches pour en trouver une infinité d'autres. Malheureusement, la place manque ici pour aborder tous ces sujets qui seront traités dans un prochain article.

Au final, le Rap est donc une nouvelle forme d'expression artistique, revendicatrice, qui dérange. Il est décrié comme l'ont été toutes les nouveautés dans l'art, avant d'être finalement acceptées, pour passer le flambeau à un nouvel art, créant ainsi un cycle de renouvellement infini de l'art, et de la société qui l'accompagne. Il permet l'expression des maux de notre société, à l'aide des nouveaux moyens techniques dont on dispose (comme par exemple la MPC, une machine servant à la composition des instrumentales). Le rappeur est donc un « *Poète des Temps Modernes*¹⁴ », et comme le dit Lucio Bukowski : « *Si Chopin avait eu une MPC, Baudelaire aurait rappé*¹⁵ ».

Louis GAVI, TL2

NOTES :

¹: Orelsan et Damso ont eu des problèmes avec des associations féministes, leurs textes étant qualifiés de misogynies. Le premier a été poursuivi en justice en 2009. Le deuxième a déclenché une polémique lorsqu'il devait composer l'hymne des « Diables Rouges », l'équipe de football nationale belge. Il n'a finalement pas pu participer à la création de l'hymne. Youssoupha a été poursuivi pour menace de mort par Éric Zemmour, pour une phrase dans son morceau À force de le dire, en 2011 (voir son morceau Menace de mort, **À VOIR**)

² : La Smala – 10 ans.

³ : Furax Barbarossa feat. Sendo – Entre-temps.

⁴ : Descartes, Discours de la méthode, première partie.

⁵ : Fonky Family – Mystère et suspense.

⁶ : Voir lechadrien.blogspot.com

⁷ : Scylla – Celui qui va mourir vous salue.

⁸ : Lord Esperenza – L'insolence des élus.

⁹ : Disiz – Salauds d'pauvres.

¹⁰ : Voir Rousseau, Du Contrat Social, Livre I

¹¹ : Scylla – Poignée de Punchlines.

¹² : Théorie selon laquelle l'âme a acquis des connaissances avant de parvenir à notre corps. Voir Platon, Ménon.

¹³ : La fameuse « Allégorie de la Caverne ». Voir Platon, La République, Livre VII.

¹⁴ : Voir Melan – Poète des Temps Modernes.

¹⁵ : Lucio Bukowski – Si Chopin avait eu une MPC, Baudelaire aurait rappé.

BLAGUES PHILOSOPHIQUES

Un homme essaye un costume sur mesure et dit au tailleur : « *il faut me raccourcir cette manche ! Elle a cinq centimètres de trop !* »

Le tailleur lui répond : « *Non, pliez seulement votre coude de cette manière. Vous voyez, cela remonte la manche* ».

Mais l'homme n'est pas convaincu : « *Oui d'accord, mais maintenant voyez le col ! Quand je plie le coude, le col remonte bien au-dessus de ma nuque* ».

Il en faut plus pour perturber notre tailleur : « *Et alors ? Levez votre tête, oui, d'avant en arrière, comme ça... C'est parfait !* »

L'homme n'en démord pas :

« *Mais maintenant l'épaule gauche est huit centimètres plus basse que la droite !* »

« *Pas de problème* », dit le tailleur, levant les yeux au ciel. « *Pliez-vous sur la gauche à partir de là, et cela va s'équilibrer* ».

L'homme, à bout d'arguments, sort de la boutique avec le costume sur le dos, son coude droit plié et saillant comme une aile de poulet, sa tête s'agitant d'avant en arrière et tout son buste penchant vers la gauche.

Il ne peut avancer qu'au prix d'une démarche spasmodique et convulsive.

À ce moment précis, deux passants le remarquent. Le premier s'apitoie : « *Regarde ce pauvre infirme. Il me fend le cœur* ». Un léger sifflement sort de la bouche du second : « *Moi je dis chapeau ! Son tailleur doit être un génie ! Son costume lui va parfaitement !* »

KANT on veut, on peut

Un anthropologue occidental recueille de la bouche d'un Voohooni que deux et deux font cinq.

L'anthropologue lui demande comment il le sait.

L'indigène répond : « *En comptant, bien sûr. D'abord, je fais deux nœuds à une corde. Puis, je fais deux nœuds sur une autre corde. Quand j'assemble les deux cordes, j'obtiens cinq nœuds* ».

Gaia CANES,

Leelou JACQUES, TL1

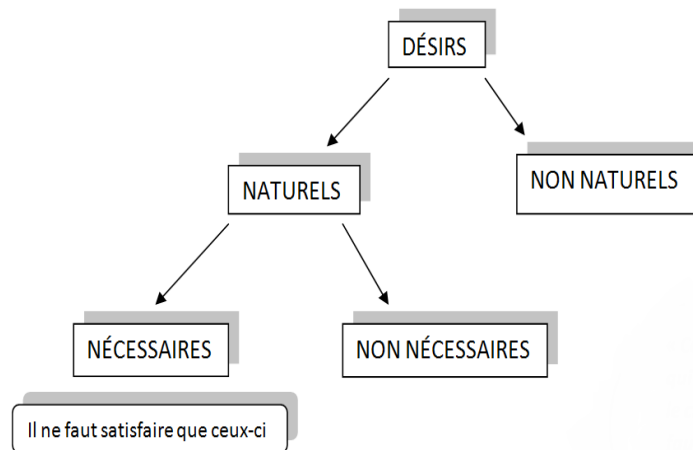
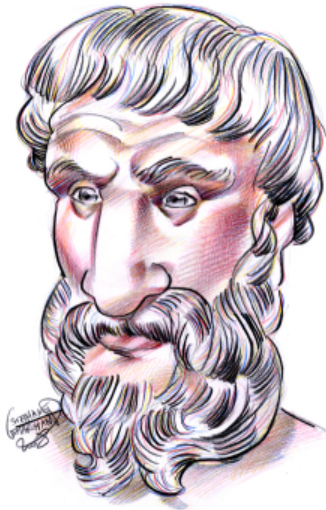
Carla TORRESE, T L 2

Faut-il s'abandonner à ses désirs ou bien les réprimer ?

Tout d'abord, qu'est-ce que le désir ? Le désir est une force d'un sujet vers un objet : il est contingent (non nécessaire). Lorsque l'objet du désir nous manque, nous éprouvons une frustration. Le désir diffère du besoin qui, lui, est nécessaire. En l'absence de satisfaction de ce dernier, on tombe dans la carence.

Dans l'histoire de la philosophie, il existait trois groupes de philosophes débattant sur le sujet : les hédonistes qui voulaient satisfaire tous leurs désirs ;

les épicuriens, qui privilégiaient les besoins primaires du corps ; les stoïciens, qui avaient pour but le bonheur individuel en s'appuyant sur la tempérance et le détachement dû à la raison.



ÉPICURE recommande la classification des désirs.

« Il faut se rendre compte que parmi nos désirs les uns sont naturels, les autres vains, et que parmi les désirs naturels, les uns sont nécessaires et les autres naturels seulement. Parmi les désirs nécessaires, les uns sont nécessaires pour le bonheur, les autres pour la tranquillité du corps, les autres pour la vie même. Et en effet une théorie non erronée des désirs doit rapporter tout choix et toute aversion à la santé du corps et à l'ataraxie de l'âme, puisque c'est là la perfection même de la vie heureuse ». ÉPICURE, Lettre à Ménécée, 127-129

TEST :

Dans quelle catégorie faut-il ranger les désirs suivants ?

Le désir des honneurs

Le désir d'un vêtement simple

Le désir de faire de la philosophie

Le désir de boire un verre d'eau

Le désir d'être célèbre

Le désir de manger un plat raffiné

Le désir de richesse

Le désir de boire un vin rare

Le désir de manger un plat simple

Le désir de se baigner dans une baignoire

Enquête

Dans le lycée, nous avons demandé l'avis de quelques élèves, dont nous avons ici changé les noms, et nous avons obtenu différents points de vue :

Pour **Jean Jacques**, il faut réprimer certains désirs. En effet, ils peuvent être nocifs. Il a pris comme exemple un pédophile qui aurait des désirs mauvais. Pour lui, il ne faut pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas que les autres nous fassent. D'après lui, la barrière du désir ne se limite pas à la société et à ses règles.

Pour **Marcelianne**, il faut réaliser la plupart de ses désirs s'ils peuvent nous rendre heureux. Mais, la plupart des désirs ne sont pas forcément nécessaires : *« J'ai le désir d'acheter une veste parce qu'elle est belle mais je n'en ai pas forcément besoin parce qu'elle n'est pas indispensable à ma vie, j'en ai déjà une autre »*.

Si on ne satisfaisait aucun désir, ce serait *« plat »*, non intéressant. À l'inverse, si on les satisfaisait tous, plus rien n'aurait de valeur.

Pour **Josette**, cela dépend de la loi : *« si ton désir c'est de violer quelqu'un, tu dois t'en empêcher »*. Tout ce qui est interdit par la loi ne doit pas être assouvi.

Pour **Pimprenelle**, il faut s'abandonner à ses désirs : *« Parce que personnellement, je me sentirais pas de réprimer mes désirs toute ma vie. Mais pas tous ! Je ne peux pas me permettre d'agresser quelqu'un dans la rue juste parce que sa gueule ne me revient pas »*. Pour elle, c'est le rapport à la liberté d'autrui qui compte.

Pour **Ernest**, il n'y a pas de raisons de se priver. Mais, il reste quand même des limites entre le légal ou non. C'est encore une fois une histoire de respect de la loi.

Pour **Agnès**, il existe un juste milieu. *« Mais si t'as envie de taper quelqu'un tu te retiens. Et si tu as envie de donner de l'amour à des gens, bah t'y vas passionnément. »* Agnès parle d'un sens moral. Elle reprend l'exemple du violeur. Elle pense qu'il ne faut pas faire quelque chose de mal, et définit le mal *« quand cela provoque un sentiment de malheur chez quelqu'un »*.

Pour **Paul**, cela dépend également, *« si ton désir c'est de manger du chocolat, tu ne peux le faire qu'à des heures raisonnables, à moins qu'il n'y ait aucune figure d'autorité chez toi. »*. Il parle d'autorité, de valeur et de morale.

On remarque donc qu'il existe plusieurs raisons pour choisir de s'interdire un désir ou de l'assouvir.

De nombreuses personnes recherchent le bonheur dans la satisfaction d'un désir . Mais, pour ne pas être malheureux, il faut apprendre à trouver un juste milieu. Certains désirs sont d'ailleurs mauvais, d'un point de vue éthique, et contraires à la liberté des autres. La loi aussi a une importance fondamentale, il ne faut pas la transgresser.

Pauline MIANE
Zoé MATRINGHEN, TL2

Les philosophes du XXI^{ème} siècle

Non ! les philosophes ne sont pas tous morts ! Cette croyance, selon laquelle, les philosophes sont des êtres ennuyeux du passé est définitivement fausse. En effet, un petit groupe d'irréductibles philosophes résiste, encore et toujours, aux attaques du temps. Vous ne les voyez peut-être pas mais ils agissent dans l'ombre, méditant sur les questions qui préoccupent le monde et la société d'aujourd'hui.

Nous avons décidé de vous en présenter quelques uns afin de mettre à jour votre culture philosophique et vous donner de la matière pour « vous la péter » lors d'un dîner avec Aya Nakamura.

Pour commencer... (Roulement de tambours)
... **Mark Alizart** ! Né en 1975, ce philosophe propose une réflexion originale sur la crise de la modernité. Prenant à contre-pied les théoriciens du désenchantement du monde, et du « déclin de l'Occident », il montre que notre époque est le théâtre d'un renouvellement profond de la culture et même de la spiritualité. Elle constitue même, à bien des égards, l'accomplissement de la « vocation messianique »¹ de l'humanité . Il a reçu en 2012 la distinction de Chevalier des Arts et des Lettres². Son dernier ouvrage, Chiens (Puf), revient sur l'histoire des civilisations pour redonner une place essentielle au chien.

Vincent Delecroix, né en 1969 , philosophe et écrivain français, également maître de conférences à l'École pratique des hautes études, proche de Stendhal en littérature, il reçoit, en 2009, le Grand prix de la littérature de l'Académie française pour le Tombeau d'Achille (Gallimard). Dans Non ! L'esprit de révolte, 2018, (Autrement), il refuse la fausse

alternative entre une « philosophie de grincheux » et une « philosophie de ravi de la crèche », pour chercher « une voie négative de la pensée qui nous sauve de l'asservissement, de la bêtise et du désespoir ».

Enfin, voici une femme parmi tant d'hommes ! **Cynthia Fleury** est une philosophe et psychanalyste française, née en 1974. Elle a longtemps enseigné la philosophie politique. En 2014, elle reçoit la distinction de Chevalier de l'ordre national du mérite³. Elle se bat contre le processus de déshumanisation⁴ en cours dans l'État de droit. Elle rappelle l'importance du principe d'individuation⁵ : Personne n'est remplaçable et chaque personne est unique. Elle défend le souci de soi et la liberté du sujet.

Anne-Lyse Chabert est une philosophe peu connue. Atteinte d'une maladie neurologique qui invalide lourdement sa vie physique, elle montre l'envers du décor dans Transformer le handicap. « Je réfléchis au travers du handicap et de l'humanité qu'il convoque en chacun d'entre nous ». Elle cherche de nouvelles perspectives, articulées aux trois cadres conceptuels que sont les normes de vie, l'invention de concepts novateurs d'affordance et d'aptitude.

Né en 1950, **Francis Wolff**, actuellement professeur émérite de philosophie à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris, spécialiste de philosophie antique, est notamment l'auteur de Socrate (Puf, 2000), Dire le monde (Puf, 2004) et Philosophie de la corrida (Fayard, 2007). En 2018, Il n'y a pas d'amour parfait (Fayard) remporte le Prix lycéen du livre de philosophie ⁶.

Et pour finir en beauté, **François Jullien**, philosophe helléniste et sinologue, né en 1951. Sa réflexion interculturelle le conduit à repenser la question de l'universel. Il n'y a pas d'identité culturelle (L'Herne, 2016), invite à repenser un dia-logue des cultures envisagées, non plus du point de vue de leur fantasmagorie identité, mais des ressources que leurs écarts font apparaître pour la promotion du commun.

La philosophie n'est donc pas une vieille science intellectuelle, réservée aux figures historiques et poussiéreuses de nos manuels scolaires. Elle s'adapte, avec des problématiques plus modernes, plus en phase avec les questions de notre société. Et même si ces « philosophes » du XXI^{ème} siècle ont souvent un autre titre (sociologue, économiste, ...) et que leur métier n'est pas exactement défini comme tel, ces héritiers de Socrate continuent de transporter la Philosophie à travers les âges. La philosophie n'a donc pas disparu, elle traverse les siècles.

Nina ANTONELLI, TL2

Constantin DUMONT,

Marilou GUILBERT,

Souhaïla TABICHE, TL1

NOTES

1:Selon le site Universalis.fr le messianisme se définit comme étant « essentiellement la croyance religieuse en la venue d'un rédempteur qui mettra fin à l'ordre actuel des choses, soit de manière universelle, soit pour un groupe isolé, et qui instaurera un ordre nouveau fait de justice et de bonheur » (Hans Kohn, article « Messianism », in The Encyclopædia of Social Sciences).

2:Décoration honorifique française qui récompense « les personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde » .

3:Distinction qui récompense les mérites distingués, militaires ou civils, rendus à la nation française .

4:Déshumanisation désigne le fait de perdre son caractère humain.

5:Individualisation : expression scolastique désignant ce qui confère à un individu, au sein de l'espèce à laquelle il appartient, son existence singulière et le différencie de tout autre de la même espèce ». C'est ce qui fait qu'un être « possède une existence concrète, singulière et stable, qui permet de le distinguer tant des objets environnants que des autres objets de même espèce».

6:Organisé à l'initiative de l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public, ce prix propose à tous les élèves des lycées généraux et technologiques de Public, ce prix propose à tous les élèves des lycées généraux et technologiques de distinguer un livre de philosophie parmi une sélection de trois ouvrages. Chaque élève peut librement faire partie du jury .

Participez au jury du prix lycéen du livre de philosophie

Le Prix lycéen du livre de philosophie, propose à tous les élèves des lycées généraux et technologiques de distinguer un livre de philosophie parmi une sélection. Un vote sera organisé en mai et le prix remis en octobre, en présence d'élèves jurés du prix, à l'auteur du livre qui aura recueilli le plus de suffrages.

La participation au prix est libre et ne nécessite aucune inscription.

Des lectures et des discussions auront lieu au Lycée, pendant la semaine de la culture.

En 2018-2019, les livres sélectionnés sont :



-Julia Beauquel, Danser:une philosophie, Carnetsnord, 2018

-Kevin Cappelli, L'expérience du monde : quand transports et médias changent notre réalité, Apogée, 2018

-Frédéric Gros, Désobéir, Albin Michel, 2017



APPEL À CONTRIBUTION !

Vous avez envie d'écrire un article ou de faire un dessin pour le prochain journal de philosophie, contactez l'équipe éditoriale de Phil'optimiste :

Marie AMIGAS , Carla TORRESE

Phil'optimiste numéro 1
janvier-février 2019
Journal de philosophie des
TL1 et TL2
du Lycée Val de Durance de
Pertuis (Vaucluse)

Directeur de publication :
Dominique Costantini

Dépôt légal : janvier 2019